



## AVIS DE COURSE

### Challenge SNS Régate

### Trophée Maurice Kerf

### Dimanche 13 mai 2018

**Grade : 5C**

**Autorité Organisatrice : Société Nautique de Sète**

**1 REGLES :** La régata sera régie par :

- les Règles de course à la voile (RCV 2017-2020).
- le présent avis de course
- la fiche course
- les règlements fédéraux

**2 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

**2.1** La régata est ouverte à tous les bateaux à voile

**2.2** Equipage minimum 2 personnes

Chaque membre d'équipage doit être titulaire d'une licence FFVoile.

Les équipiers embarqués sans licence devront souscrire une licence temporaire FFVoile avant la régata et pour la journée.

**2.2.1** Les bateaux peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription au club ou par email :

[voilesportive@snete.com](mailto:voilesportive@snete.com)

dans ce cas la régularisation se fera le dimanche matin

**3 DROITS A PAYER**

Une participation de 15 € par bateau est demandée à l'inscription pour la régata.

**4 PROGRAMME**

**Dimanche 13 mai 2018**

Confirmation des Inscriptions de 9h30 à 11h00

11h00 heures Briefing Skippers

12h00 heures : A disposition sur l'eau pour le départ

17 h00 Résultat

## 5 FICHE COURSE

La fiche course sera disponible à la confirmation des inscriptions. Elle donnera toutes les instructions nécessaires pour la ou les courses.

## 6 CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant: 1er, 1 point; 2ème 2 points etc.

6.2 En cas d'ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin classement de la dernière course

6.3 Les bateaux disqualifiés ou qui ont abandonné recevront un nombre de points égal au nombre de bateaux inscrits plus un.

## 7 DECISION DE PARTICIPER

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa propre responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel ou corporel.

## 8 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile ou son équivalent, pour l'épreuve.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

**SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SETE - Base Tabarly-Môle Saint Louis**  
**34200 SÈTE**

Tél : 04 67 74 86 16 : email: [voilesportive@snsete.com](mailto:voilesportive@snsete.com)